

Un gouvernement et un été sans pitié

Serge Kollwelter

Le glas aura donc sonné pour quelques 1500 déboutés du droit d'asile: ils seront renvoyés de gré ou de force pendant les vacances d'été (à condition que le gouvernement trouve assez d'avions). Le Ministre de la Justice l'a annoncé à son retour du Sandjak et Messieurs Juncker et Frieden l'ont confirmé au regroupement (décimé) des ONG le 11 juin. Je voudrais citer ici la réaction spontanée d'un concerné à l'annonce d'un investissement du Luxembourg en Serbie-Monténégro de l'ordre de 21 millions d'euros sur 5 ans: "Nous avons été vendus pour 21 millions d'euros". On ne peut en effet s'empêcher de penser à un marchandage, ce d'autant plus que les autorités de là-bas avaient jusqu'ici pour ainsi dire contrecarré la politique de retours du gouvernement luxembourgeois. Pour retourner (ou faire retourner) il faut en effet un laisser-passer, sorte de document provisoire pour voyager et être accepté là-bas. Monsieur Frieden a obtenu le déblocage et les papiers seront fournis rapidement. Plus d'obstacle donc grâce au chéquier luxembourgeois.

Le 1er juillet 2003 certains des déboutés franchiront le seuil de leurs cinq ans de présence au Luxembourg! Le 1er juillet 1998 avait été la date butoir pour la régularisation qui avait lieu en 2001. Comme on ne peut pas créditer le gouvernement luxembourgeois d'une volonté de faire mal (ce qu'il fera néanmoins en sachant qu'il n'y a guère de perspectives économiques là-bas) quelle peut donc être sa motivation? Alors que la guerre et l'insécurité sont dépassées dans l'ex-Yougoslavie, sauf au Kosovo, le flux de demandeurs d'asile continue. C'est ainsi que depuis début 2003 quelques 200 nouveaux sont venus. S'ils ne sont pas originaires du Kosovo, leurs

chances d'obtenir la protection comme réfugié sont quasi nulles. Écoutons un jeune de 18 ans qui assistait à l'entrevue avec MM. Juncker et Frieden: "Ma famille est partie il y a quatre ans pour refaire une vie ici, là-bas il n'y a rien et moins encore du travail pour nous." Sa famille et beaucoup d'autres ont émigré, suivant le chemin tracé depuis des décennies du Sandjak vers le Luxembourg. Dans les années '70 et '80 cela se faisait sous le couvert de l'accord de main-d'œuvre entre le Luxembourg et la Yougoslavie. Depuis la suspension de cet accord pour cause de guerre, il ne restait que la voie de l'asile. Le gouvernement veut renvoyer les déboutés pour donner un signal fort à l'intention de ceux qui partent et veulent partir encore en direction du Grand-Duché. Ceux-là doivent savoir que venir au Luxembourg, déposer une demande d'asile et essayer de gagner du temps en attendant une prochaine régularisation, est une impasse.

On peut avoir des doutes que ce style de communication soit efficace: ce n'est pas par plaisir ou esprit d'aventure que les gens partent du Sandjak ou d'ailleurs, s'endettent et se confient à des bandes de passeurs. Le fossé entre "nos" pays et les "leurs" est à ce point profond que celui qui est du côté de l'ombre, va tout tenter pour arriver au soleil économique. Les embarcations de fortune qui essaient tous les jours, au risque de la vie des passagers, de franchir le détroit de Gibraltar par exemple, sont l'illustration de cette volonté de s'en sortir. Les 21 millions d'euros ne suffiraient donc pas d'arrêter le flux? Bien sûr que non! Ces 21 millions sont certes bienvenus, il y a tellement à faire pour améliorer la situation des personnes là-bas. Nous aurons l'occasion dans

les colonnes de forum d'examiner l'un ou l'autre de ces projets d'investissement luxembourgeois au Sandjak.

Et pourquoi ne pas ouvrir des perspectives ici, au Luxembourg? Très nombreux sont les déboutés qui ont de sérieuses promesses d'embauche, ce qui tend à prouver qu'un besoin de main-d'œuvre existe encore qui pourrait trouver une réponse – partielle – dans le chef de travailleurs yougoslaves. L'échéance électorale empêche nos gouvernants à donner un signal humain, il n'y aura donc pas de nouvelle régularisation. Faute d'avoir une quelconque alternative, des Yougoslaves (et d'autres) empruntent la seule porte d'entrée restante: l'asile. Au lieu de prêcher la fermeture stricte des frontières, impossible à tenir, pourquoi ne pas ouvrir quelques portes, délimitées, mais réelles? L'accord de main-d'œuvre, suspendu depuis la guerre de Bosnie, pourrait en fournir un cadre légal. Définir des secteurs d'emploi, recruter sur place ouvrirait des perspectives, quelques perspectives. D'ailleurs ceux qui sont partis clandestinement font l'expérience qu'il y a du travail (au noir) au Luxembourg. Une immigration réglementée (que nos gouvernants réclament d'ailleurs) entretient aussi un flux de devises provenant des économies faites par des migrants qui contribuent à un mieux être des parents restés au pays. Il en serait de même pour le Cap Vert, pays cible de notre coopération et pays d'origine d'une immigration non réglementée. Qu'est-ce qu'on attend pour la réglementer? Je ne plaide pas pour un peu de pitié, il n'y en a pas à attendre! Ne pourrait-on pas s'attendre cependant à un peu de bon sens économique tout simplement? Il est trop tard: ces destins pèsent peu dans un contexte préélectoral!